

Communiqué de presse

Épinal, le 11 mars 2022

Exercice de sécurité civile dans le tunnel Maurice Lemaire à Lusse

Un exercice de sécurité civile s'est déroulé dans le tunnel Maurice Lemaire vendredi 11 mars 2022 de 19h à 22h en lien avec tous les services concernés. Afin de permettre la réalisation de l'exercice, le tunnel a été fermé à la circulation.

Cet exercice avait pour objectif de tester l'organisation générale des secours en cas d'accident dans le tunnel et de mieux partager la connaissance sur cet ouvrage entre intervenants.

Présentation du tunnel

Situé sur le réseau routier national RN 59 entre les communes de Lusse (88) et Sainte-Croix aux Mines (68), le tunnel Maurice Lemaire mesure 6 950 m de long : c'est le plus long tunnel routier situé sur le territoire national. Son exploitation est concédée à la Société des Autoroutes Paris Rhin-Rhône.

L'ouvrage comprend un tube principal et parallèlement une galerie de sécurité reliée au tube principal par 16 rameaux d'évacuation (un tous les 400 mètres).

Le tunnel dispose de postes de secours tous les 200 mètres comportant une borne d'appel d'urgence et la mise à disposition de 2 extincteurs.

La galerie de sécurité (hauteur 2m20 / largeur 3m) assure 3 fonctions :

- la ventilation,
- la circulation des personnes en cas d'incendie,
- la sécurité de fonctionnement de l'ouvrage.

En cas d'événement, la galerie de sécurité peut être utilisée pour l'accès des secours vers les rameaux dans lesquels se trouvent les usagers.

Le scénario de l'exercice

Le scénario a mis en scène un accident entre deux poids lourds provoquant un incendie au cœur de l'ouvrage, qui a nécessité l'intervention des secours sur place ainsi que l'organisation de la chaîne de commandement et des dispositifs décisionnels adaptés à la situation.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Le dispositif

Pour l'exercice de sécurité, le poste de commandement opérationnel (PCO) de Lusse a été activé avec à sa tête la sous-préfète de Saint Dié des Vosges, un chef d'opération pour la gendarmerie, des sapeurs-pompiers 68 et 88 et des cadres de l'APRR.

Les deux centres opérationnels départementaux (COD) des préfectures des Vosges et du Haut-Rhin ont également été activés.

Ont également participé à l'exercice la société FALKFRANCE TUNNEL MAURICE LEMAIRE et la Fédération française de sauvetage et de secourisme.

Au-delà de l'entraînement et de la formation de maintien des acquis pour les personnels déjà formés, cet exercice est particulièrement important pour l'ensemble des services de secours car il permet de valider le délai d'intervention pour accéder au site mais aussi de tester la chaîne de commandement et la liaison avec les officiers terrains au regard des moyens de lutte potentiel à engager et la prise en charge des éventuelles victimes.

Cabinet Bureau de la communication interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88

Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

